



**Association de Défense  
du Quartier de l'Épargne**

2 rue de la Prévoyance  
28000 CHARTRES

association.epargne@gmail.com

L'année 2012 a été marquée par différents temps forts :

- Tenue régulière de permanences et de réunions (commissions *Pôle Gare*, *Communication* et *Vie de quartier*) et réactivation du site Internet.
- Réunion en mairie de Chartres en avril où *Chartres métropole* nous a présenté le projet du centre sportif et culturel.
- A la suite à cette présentation, fin mai envoi de courriers à la mairie de Chartres et à *Chartres Métropole* pour demander des informations complémentaires tant sur le projet du centre sportif et culturel que sur le projet Pôle Gare sans réponses concrètes à ce jour.
- Réunion en mairie de Chartres le 7 janvier dernier sur l'avancement des études du projet Pôle Gare (voir ci-contre).
- Vide grenier le 3 juin et repas des voisins le 15 juin ;
- L'Assemblée Générale se tiendra en mars 2013, moment privilégié pour se rencontrer, partager informations et inquiétudes, volonté d'agir pour se faire entendre. Occasion d'élargir et d'organiser le collectif.

**Nous comptons sur votre adhésion.**

**Dates à retenir :**

**Assemblée Générale : mardi 26 mars 2013**

Montant de la cotisation 2013 : 6€  
à adresser à l'adresse ci-dessus

## BULLETIN D'INFORMATIONS

Numéro 15 de Janvier 2013  
Aux riverains du pôle gare

*L'association vous souhaite à tous une très bonne année 2013.*

*Cette année verra la poursuite de nos actions pour la préservation de notre cadre de vie et la défense de notre environnement : l'association reste bien sûr acteur du débat sur l'aménagement du pôle gare . Notre objectif reste aussi de promouvoir une vie de quartier conviviale en organisant différents évènements comme le vide grenier ou le repas des voisins, moments privilégiés de rencontre et d'information.*

*Merci à tous ceux qui ont œuvré au sein des groupes de réflexion et du conseil d'administration pour maintenir vivante notre action. Plus que jamais, nous comptons sur tous les adhérents pour participer, via les permanences, les réunions et les diverses manifestations, aux débats et réflexions : nous vous attendons nombreux à notre prochaine assemblée générale.*

### Réunion en mairie le 7 janvier 2013

Les membres du bureau ont été invités par M. Daniel Guéret, adjoint au maire, chargé du projet pôle gare à une réunion en mairie de Chartres, le 7 janvier dernier pour prendre connaissance de l'état d'avancement du dossier.

A l'ordre du jour :

1) - Le cabinet d'études allemand TTK rencontrera prochainement les représentants de l'association pôle gare avant de rendre son rapport le **15 avril 2013** sur l'accès à la gare et en particulier sur les flux des transports routiers. Occasion pour l'association de rappeler ses réticences, ses exigences et ses propositions.

2) - Le nouvel emplacement de la maintenance, ainsi que les résultats de l'étude de réaménagement du bâtiment voyageurs seront connus en **février 2013**.

3) - Une étude de passerelle piétons/vélos au dessus des voies serait lancée.

4) - L'acquisition du terrain SERNAM est prévue **courant 2013**.

5) - Les démolitions hâtives rue du Faubourg St. Jean mettant en danger la sécurité des bâtiments adjacents ont dû être stoppées par mesure de sécurité.

L'association réitère son intention d'être conviée à toutes les phases de ce projet, dans le but d'œuvrer à la préservation du quartier et de défendre les intérêts des riverains.

Ne manquez pas les permanences de l'association pour vous tenir informé et donner votre point de vue.

**C'est reparti pour 2013**

**Réservez votre dimanche 9 juin 2013  
Pour le vide-grenier 2013.**

Les conditions de participation vous parviendront dans vos boîtes aux lettres. Vous pourrez également les consulter sur le site de l'association.

*Ne jetez plus*

**Repas des voisins : vendredi 31 mai 2013**

Nous espérons que la pluie ne viendra pas arroser ce moment de convivialité comme ce fut le cas l'année passée.

**Permanences de l'Association:**

De 20H30 à 21H30 au Centre Social de la SNCF face  
au Compa,

les 5 février, 5 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin

**Site de l'association**

<http://www.epargneznous.com>